

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE JUILLET 2005 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde a baissé, passant de 0,42 à 0,28 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique s'est améliorée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, l'incidence a chuté de 12,34 à 1,91 cas pour 100.000 habitants. Les wilayas les plus touchées au cours de ce mois de juillet 2005 sont : Tiaret (4,35), Ouargla (1,44), Adrar (1,18) et Guelma (1,03).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 10-19 ans (0,43) et les 20-29 ans (0,35).

L'incidence des dysenteries est de 0,30 cas pour 100.000 habitants (elle était de 0,24 en juin 2005).

Les taux régionaux les plus élevés sont enregistrés à Naâma (9,84), Tamanrasset (5,34), Guelma (4,94), Adrar (3,25), El Tarf (2,26), Ouargla (1,44) et Béchar (1,19).

Ce sont les âges extrêmes qui observent les taux d'incidence les plus importants :

- 0,53 cas pour 100.000 habitants pour les 50-59 ans ;
- 0,50 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans et les 60 ans et plus.

On constate durant ce mois, une incidence de l'hépatite virale A très basse, de 0,05 cas pour 100.000 habitants.

Seules dix wilayas déclarent des cas d'hépatite virale A sous forme de cas sporadiques : Béchar

(0,80), Mostaganem (0,43), Bouira (0,29), Sétif (0,28), Annaba (0,16), Boumerdès (0,14), Chlef et Skikda (0,11), Batna (0,09) et Alger (0,07),

La classe modale est représentée par les 5-9 ans avec 0,17 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires a augmenté ; il est passé de 1,91 à 2,26 cas pour 100.000 habitants.

Le plus important foyer, avec une incidence régionale de 58,32 cas/100.000 hbts, est rapporté par la wilaya de Naâma. 91,5 % des cas notifiés sont localisés dans la commune de Mecheria.

La wilaya de Bouira a enregistré 206 cas, soit une incidence de 29,39 cas/100.000 hbts, avec deux foyers principaux : 92 cas dans la commune d'Aït Laaziz et 40 dans la commune de Dirah.

L'incidence régionale de la wilaya de Tamanrasset est de 23,37 cas pour 100.000 habitants. En tout, 35 cas de TIAC sont survenus le même jour dans la commune d'Ain Salah.

Les autres wilayas enregistrant des cas sont Jijel (8,53), Tebessa (6,44), Guelma (6,38), Blida (5,77) et Laghouat (5,14).

Les pics d'incidence sont observés chez les 20-29 ans (3,09) et les 50-59 ans (2,12).

### LES MALADIES DU PEV

On note une chute importante de l'incidence de la rougeole, celle-ci est passée de 0,86 à 0,22 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont notifiés à Ghardaïa (1,81), Naâma (1,41),

Batna (1,13), Annaba (1,09) et El Tarf (1,00).  
L'analyse selon l'âge retrouve une incidence élevée de 1,21 cas pour 100.000 habitants chez les 0-4 ans.

Trois cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés au cours du mois de juillet 2005, deux par la wilaya d'Annaba et un cas par la wilaya de Biskra. Il s'agit d'enfants de sexe masculin, âgés entre 4 et 13 ans tous correctement vaccinés. Les examens virologiques effectués n'ont révélé la présence d'aucun virus.

Aucun cas de tétanos n'a été déclaré au cours de ce mois.

Aucun cas de coqueluche n'a été notifié en juillet 2005.

## LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,05 cas pour 100.000 habitants.

Quelques cas ont été rapportés par El Oued (0,37), Biskra (0,32), Laghouat (0,29), Alger (0,20), Oum El Bouaghi (0,17), Mostaganem et Boumerdès (0,14), Tiaret (0,12).

On note une légère baisse de l'incidence des autres méningites ; elle est passée de 1,44 à 1,13 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont retrouvés à Alger (4,74), Blida (3,96), Tindouf (3,33), El Tarf (3,01) et Ghardaïa (2,41).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les enfants :

- 6,62 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 2,71 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

## LES ZONROSES

L'incidence de la brucellose a chuté de 4,16 à 3,42 cas pour 100.000 habitants entre juin et juillet.

Certains foyers épidémiques se sont atténués tels que M'Sila (22,05), Khenchela (21,77), Laghouat (24,28), Saïda (5,10). D'autres foyers, par contre,

se sont accentués : Tebessa (41,42) et Biskra (40,91).

Le pic d'incidence est notifié chez les 60 ans et plus avec 22,94 cas pour 100.000 habitants, suivis des 20-29 ans (6,32).

L'incidence de la leishmaniose cutanée est toujours en baisse avec 0,37 cas pour 100.000 habitants.

C'est la wilaya de Ghardaïa qui enregistre le taux régional le plus important avec 10,25 cas pour 100.000 habitants, suivie de Biskra (5,84), Béchar (2,39), Laghouat (1,71), Naâma (1,41) et Batna (0,94).

Les plus forts taux d'incidence sont retrouvés chez les 0-4 ans (1,04) et les 5-9 ans (0,47).

Quatre cas de rage humaine ont été déclarés et posent ou reposent le problème de l'application correcte des règles d'administration du sérum antirabique:

- le premier, par la wilaya de Bouira, chez un homme âgé de 53 ans, mordu au niveau du visage par une meute de chiens errants. Il a consulté en urgence une structure de santé et a bénéficié de soins et d'une vaccinothérapie antirabique. On ne retrouve pas de notion de prise de sérothérapie antirabique ;
- le second, par la wilaya de Chlef, chez un garçon âgé de 6 ans, mordu au niveau de la cheville par un chien errant. Devant la gravité des lésions, l'enfant est adressé immédiatement au service des urgences médicales, la vaccination antirabique est entamée de suite et poursuivie régulièrement, sans notion de sérothérapie ;
- le troisième, par la wilaya d'Oran, chez un enfant âgé de 5 ans, mordu au niveau du visage par un chien errant. L'enfant a bénéficié de soins immédiats, à savoir sérothérapie antirabique et vaccination antirabique. Les signes de rage sont apparus au lendemain de la deuxième dose de rappel du vaccin ? Un complément d'enquête doit être effectué pour comprendre ce décès : respect des intervalles des doses effectuées, vaccin gardé dans de bonnes conditions, diagnostic réel de rage...
- le quatrième par la wilaya d'Oran chez un petit garçon, âgé de 3 ans (aucune information ne nous est parvenue).

## AUTRES MALADIES

On enregistre une légère baisse de l'incidence de l'hépatite virale B avec 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus importants sont retrouvés à Tamanrasset (2,67), Bordj Bou Arreridj (1,47), Ouargla (1,44), Souk Ahras (1,21) et Béchar (1,19).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 0,45 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est stationnaire avec 0,14 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas enregistrant les plus forts taux sont Tebessa (2,31), Souk Ahras (1,45), Tamanrasset (1,34) et Sidi Bel Abbes (1,17).

\*\*\*

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'AOUT 2005 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

On note une réascension du taux d'incidence de la fièvre typhoïde avec 0,37 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Oum El Bouaghi enregistre le taux régional le plus élevé (6,43) avec près de 94,5% des cas notifiés par le secteur sanitaire de Aïn M'Lila.

Les autres wilayas touchées sont Adrar (1,48), Laghouat (1,14), Tiaret (1,12), M'Sila (1,02) et Constantine (0,98).

Ce sont les 5-9 ans (0,50), les 10-19 ans (0,73) et les 20-29 ans (0,58) qui observent les incidences par âge les plus élevées.

L'incidence des dysenteries est en légère hausse avec 0,38 cas pour 100.000 habitants.

Pour ce mois, c'est la wilaya d'El Tarf (8,28) qui enregistre le taux régional le plus élevé, suivi de Naâma (4,92), Béchar (3,18), Biskra (3,16), Tamanrasset (2,67), Adrar (2,36) Ouargla (2,27), Saïda (1,28) et Chlef (1,16).

La classe modale est observée chez les 60 ans et plus avec 0,78 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est de 0,08 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas touchées déclarent entre 1 et 3 cas au maximum, comme Jijel (3 cas), Alger, Tizi Ouzou, Sétif, Médéa, Mostaganem, Tissemsilt et Aïn Defla (2 cas).

Le maximum de cas est notifié chez les 5-9 ans avec 0,33 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des toxi-infections alimentaires a nettement augmenté, passant de 2,26 à 3,61 cas pour 100.000 habitants.

Plusieurs wilayas notifient des foyers importants de TIAC. Parmi elles, citons Bouira (23,97), M'Sila (16,48), Tlemcen (15,23), Sétif (14,41), Laghouat (12,57), Mascara (9,34) et Jijel (8,06).

Ce sont les 10-19 ans (4,45), les 20-29 ans (5,71) et les 50-59 ans (5,64) qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

### LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole poursuit sa chute avec 0,10 cas pour 100.000 habitants.

Très peu de cas sont rapportés, le maximum est observé à El Tarf (1,00), Ghardaïa (0,90) et Annaba (0,78).

L'incidence maximale est observée chez les 0-4 ans avec 0,67 cas pour 100.000 habitants.

Trois cas de coqueluche ont été enregistrés par Bouira, Boumerdès et Mila. Ce sont des nourrissons de sexe masculin dont le statut vaccinal est inconnu.

Un cas de tétanos a été déclaré par la wilaya de Tlemcen chez une dame âgée de plus de 65 ans (sans autre information).

Deux cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés par les wilayas d'Annaba et d'Oran, chez des enfants âgés de 18 mois et de 3 ans, correctement vaccinés. Les examens virologiques effectués, sont revenus négatifs.

## LES MENINGITES

L'incidence des méningites à méningocoques est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des autres méningites est stable avec 1,17 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à Ouargla (5,36), Alger (3,46), Blida (2,94), Bordj Bou Arreridj (2,62) et Boumerdès (2,34).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les moins de 10 ans :

- 7,16 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 2,37 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

## LES ZONROSES

L'incidence de la brucellose a diminué, elle est passée de 3,42 à 2,02 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent les taux régionaux les plus importants correspondent à des zones d'élevage comme Tebessa (31,52), Khenchela (27,83), M'Sila (11,60), Laghouat (11,43), Naâma (9,84), Biskra (7,90), Saïda (7,02) et Djelfa (5,10).

Les tranches d'âge les plus touchées sont les 20-29 ans (3,77) et les 50-59 ans (5,59).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a plus que triplé, passant de 0,37 à 1,29 cas pour 100.000 habitants.

Le foyer le plus important est notifié dans la wilaya de Biskra avec 35,85 cas pour 100.000 habitants. Tous les secteurs sanitaires enregistrent des cas avec, un maximum au niveau des secteurs sanitaires de Biskra (44%) et Sidi Okba (44,6%).

Des pics d'incidence sont observés chez les 0-4 ans (3,93) et les 20-29 ans (2,07 cas/100.000 hbts).

Quatre cas de rage humaine ont été déclarés :

- le premier, par la wilaya d'Oran, chez un homme de 31 ans. Il a été mordu au niveau

des extrémités (main et pied) par un chien. Le défunt ne s'est présenté à une structure de santé qu'à l'apparition des signes cliniques de rage ;

- le second, par la wilaya de Blida, chez une fillette âgée de 6 ans. Elle a été mordue au niveau du bras par un chien domestique non vacciné. L'enfant a été présenté par ses parents au service des urgences médicales où une vaccination antirabique a été entamée. L'enfant n'a reçu qu'une seule dose de vaccin, l'enfant n'est pas revenu pour poursuivre son schéma vaccinal ;
- le troisième, par la wilaya de Bordj Bou Arreridj, chez une fillette âgée de 6 ans. Elle est décédée dans un tableau clinique de rage humaine. L'enquête épidémiologique réalisée auprès des parents de l'enfant ne retrouve pas de notion de contact avec un animal ;
- le quatrième, par la wilaya de Mostaganem, chez une adolescente âgée de 15 ans (aucune autre information ne nous est parvenue).

## AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B a doublé, passant de 0,19 à 0,38 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les wilayas du Sud qui observent les taux régionaux les plus importants : Tindouf (73,27), Illizi (13,42), Tamanrasset (13,35), Ouargla (2,06), Béchar (1,59) et Adrar (1,18).

La classe modale est observée chez les 20-29 ans avec 1,19 cas pour 100.000 habitants.

On note une augmentation de l'incidence de l'hépatite virale C avec 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Illizi (2,68), Tamanrasset (2,67), Batna (2,35), Tebessa (1,82), Souk Ahras (1,45), Oum El Bouaghi (1,39) et Sidi Bel Abbes (1,17).

L'incidence par âge la plus importante est observée chez les 50-59 ans avec 1,45 cas pour 100.000 habitants.

\*\*\*

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2005 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde a baissé, passant de 0,37 à 0,21 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Constantine (1,74), Oum El Bouaghi (1,22), Saïda (0,64), Skikda (0,57) et Tiaret (0,50).

La classe modale est observée chez les 10-19 ans avec 0,46 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries est de 0,31 cas pour 100.000 habitants. On retrouve les foyers habituels : Adrar (6,79), El Tarf (5,27), Naâma (4,22) et Tamanrasset (4,01).

Ce sont les 0-4 ans (0,74), les 50-59 ans (0,53) et les 60 ans et plus (0,41) qui enregistrent les taux d'incidences les plus élevés.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A est bas, il est de 0,11 cas pour 100.000 habitants.

La maladie se manifeste sous forme de cas sporadiques, un à deux cas sont déclarés par les wilayas touchées, à l'exception de Blida et Alger qui rapportent six cas.

L'incidence des toxi-infections alimentaires a nettement diminué, passant de 3,61 à 1,22 cas pour 100.000 habitants.

Peu de cas de toxi-infections alimentaires, individuelles ou collectives ont été déclarés. Le nombre le plus important a été enregistré à Laghouat avec 17,14 cas pour 100.000 habitants. Les autres wilayas touchées sont Bouira (8,85), Tebessa (6,93), Tamanrasset (6,68), Tipaza (5,80), Biskra (4,58), M'Sila (3,87) et Tissemsilt (3,44).

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont observés chez les 20-29 ans (2,19) et les 50-59 ans (1,69).

### LES MALADIES DU PEV

L'incidence de la rougeole reste inchangée, elle est de 0,11 cas pour 100.000 habitants.

La maladie est rare, elle n'est observée que dans

12 wilayas dont Ghardaïa (2,71) et El Tarf (1,00) qui sont les plus touchées.

Elle reste l'apanage de la petite enfance avec 0,54 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans, 0,33 pour les 5-9 ans et 0,04 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Deux cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés par les wilayas de Blida et Naâma, chez des enfants âgés respectivement de 3 et 7 ans. S'agissant de l'enfant originaire de Naâma, on retrouve une notion de vaccination antipoliomyélitique correcte. Les résultats des analyses virologiques sont revenus négatifs.

Pour le cas de Blida, aucune autre information ne nous est parvenue.

Deux cas de tétanos ont été enregistrés dont un cas de tétanos néonatal.

La wilaya de Ouargla a notifié un cas de tétanos néonatal chez un nouveau-né de sexe masculin. L'accouchement a eu lieu au niveau du domicile familial avec section du cordon ombilical à l'aide d'une lame de rasoir.

La wilaya de Sétif a déclaré un cas de tétanos adulte chez un homme âgé de 38 ans (absence d'autres informations concernant ce cas).

Aucun cas de coqueluche n'a été déclaré au cours du mois de septembre 2005.

### LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoques est de 0,06 cas pour 100.000 habitants.

On note une baisse de l'incidence des autres méningites avec 0,90 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux les plus élevés sont observés à Bordj Bou Arreridj (3,60), Alger (2,37), Médéa (2,14), Ouargla (2,06) et Blida (1,92).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui sont les plus touchés avec 4,20 pour les 0-4 ans et 2,31 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

## LES ZONNOSES

L'incidence de la brucellose poursuit sa courbe descendante avec 1,13 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Tebessa a vu son incidence chuter de près de la moitié des cas, passant de 31,52 à 16,83 cas pour 100.000 habitants. De même pour Khenchela qui enregistre une incidence de 13,78 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas touchées sont M'Sila (6,14), Djelfa (5,91), Laghouat (3,71), Naâma (3,51) et Tlemcen (2,37).

Le maximum de cas est observé chez les 20-29 ans (2,28) et les 50-59 ans (2,41).

On constate une hausse importante de l'incidence de la leishmaniose cutanée, celle-ci est passée de 1,29 à 4,63 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Biskra a enregistré un nombre de cas très élevé, correspondant à 71 % de l'ensemble des cas déclarés pour tout le territoire national. Ainsi le taux régional est de 174,38 cas pour 100.000 habitants. Toute la wilaya est touchée avec un plus grand nombre de cas dans les secteurs sanitaires de Biskra (45,5 %) et de Sidi Okba (33,9 %).

Les autres wilayas enregistrant des foyers importants sont Ghardaïa (29,25) et M'Sila (10,91).

Ce sont les 0-4 ans (11,13), les 5-9 ans (5,79) et les 20-29 ans (4,35) qui observent les taux spécifiques par âge les plus élevés.

Trois cas de rage humaine ont été déclarés : deux cas dans le secteur sanitaire de Birtraria, wilaya d'Alger, et un cas dans la wilaya de Mostaganem.

Concernant le premier cas, il s'agit d'une femme âgée de 47 ans, demeurant dans la commune d'Hydra, wilaya d'Alger, qui a été mordue au niveau du membre inférieur par un chien errant. Elle ne s'est présentée à une structure de santé que lorsque les signes cliniques de rage se sont installés. Pour les deux autres cas (hommes âgés respectivement de 55 et 18 ans), nous ne disposons d'aucune autre information sur le mode de contamination et la prise en charge.

## AUTRES MALADIES

L'incidence de l'hépatite virale B est de 0,34 cas pour 100.000 habitants.

Les taux régionaux supérieurs au taux national sont enregistrés à Tindouf (26,65), Tamanrasset (8,68), Souk Ahras (2,42), Jijel (2,21), El Bayadh (2,13), Bordj Bou Arreridj (1,47) et Adrar (1,18).

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est de 0,19 cas pour 100.000 habitants.

Dix sept wilayas déclarent des cas d'hépatite virale C dont cinq qui enregistrent un taux supérieur à 1 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont : Illizi (2,68), Souk Ahras (2,18), Tebessa (1,98), Batna (1,41) et Tissemsilt (1,03). Aucun cas n'a été enregistré chez les enfants âgés de moins de 10 ans ; l'incidence maximale est retrouvée chez les sujets âgés de 60 ans et plus avec 0,64 cas pour 100.000 habitants.

## LE PALUDISME

Au cours du troisième trimestre 2005, 54 cas de paludisme ont été notifiés et confirmés par le laboratoire de référence de l'institut national de santé publique.

Tous les cas ont été identifiés comme importés à l'exception de 4 cas qui n'ont pu être classés par manque d'information. Deux espèces plasmodiales sont observées, le plasmodium falciparum pour 42 cas et le plasmodium vivax dans 12 cas. Tous les cas ont été notifiés par les wilayas du sud, 33 cas à Tamanrasset, 17 cas à Adrar, 3 cas à Ghardaïa et 1 cas à Illizi.

## LE SIDA

Depuis 1985 au 30 septembre 2005, 676 cas de sida ont été enregistrés et 1868 cas de séropositifs.

Ainsi 34 nouveaux cas de sida et 147 nouveaux cas de séropositifs ont été recensés au cours des neufs premiers mois de l'année 2005.

## Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Juillet 2005

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	4	11	0	0	2	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	338896
CHLEF	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	945501
LAGHOUAT	1	0	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	6	0	6	0	0	85	350021
OUM EL BOUAGHI	11	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	34	575312
BATNA	6	0	1	27	5	0	0	0	0	0	0	12	0	3	1	0	10	0	0	24	1064274
BEJAJA	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	3	0	0	0	0	961908
BISKRA	3	6	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	1	0	37	0	0	259	633113
BECHAR	0	3	2	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	6	0	0	1	251195
BLIDA	0	1	0	51	2	0	0	0	0	0	0	0	0	35	3	0	0	0	0	0	884590
BOUIRA	5	0	2	206	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	15	700815
TAMANRASSET	0	8	0	35	4	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	149765
TEBESSA	0	0	0	39	4	14	0	0	0	0	0	2	0	3	3	0	6	0	0	251	606027
TLEMCEEN	1	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0	0	24	958488
TIARET	35	4	0	3	0	2	0	0	0	0	0	0	1	1	6	0	1	0	0	17	804190
TIZI OUZOU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	2	0	0	0	1256611
ALGER	2	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	1	6	140	0	1	0	0	0	1	2951579
DJELFA	0	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	65	862266
JIJEL	0	1	0	54	0	1	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	4	0	0	0	632958
SETIF	0	1	4	25	4	1	0	0	0	0	0	6	0	9	2	0	1	0	0	2	1450242
SAIDA	0	2	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	16	313436
SKIKDA	0	1	1	0	5	1	0	0	0	0	0	1	0	3	1	0	0	0	0	0	880752
SIDI BEL ABBES	0	0	0	0	1	7	0	0	0	0	0	1	0	5	3	1	0	0	0	14	597284
ANNABA	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0	2	7	0	11	0	0	0	0	0	0	639478
GUELMA	5	24	0	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	485909
CONSTANTINE	3	0	0	7	0	1	0	0	0	0	0	7	0	14	6	0	0	0	0	0	917093
MEDEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	0	3	0	0	2	888463
MOSTAGANEM	1	5	3	20	1	0	0	0	0	0	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	703527
M'SILA	1	0	0	37	2	2	0	0	0	0	0	1	1	4	0	0	3	0	0	197	879650
MASCARA	0	1	0	25	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	4	760159
OUARGLA	7	7	0	2	7	0	0	0	0	0	0	3	0	6	1	0	2	0	0	0	485352
ORAN	1	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	1	0	0	8	1385527
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	187401
ILLIZI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37246
BORDJ BOU ARRERIDJ	2	0	0	2	9	2	0	0	0	0	0	0	0	14	1	0	1	0	0	6	611172
BOUMERDES	0	0	1	12	0	0	0	0	0	0	0	0	1	14	0	0	1	0	0	0	727716
EL TARF	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	12	1	0	0	0	0	0	398529
TINDOUF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	30024
TISSEMSILT	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	290544
EL OUED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	22	544315
KHENCHELA	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	79	362951
SOUK AHRAS	0	0	0	3	5	6	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0	1	412475
TIPAZA	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	569053
MILA	1	1	0	10	2	1	0	0	0	0	0	0	0	4	0	2	1	0	0	0	745865
AIN DEFLA	0	0	0	14	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	1	728863.
NAAMA	0	14	0	83	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	2	0	0	9	142312
AIN TEMOUCHENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	374836
GHARDAIA	2	0	0	7	1	1	0	0	0	0	0	6	0	8	0	0	34	0	1	12	331676
RELIZANE	2	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	1	0	6	3	0	0	0	0	1	710638
TOTAL ALGERIE	96	101	18	780	63	45	0	0	0	0	3	73	16	382	42	8	124	0	1	1150	33656806

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Docteur M.ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & H. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI-



**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya**  
**Août 2005**

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	5	8	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	0	338896
CHLEF	0	11	1	8	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	0	0	0	0	0	945501
LAGHOUAT	4	0	0	44	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	4	0	12	0	0	40	350021
OUM EL BOUAGHI	37	0	0	0	5	8	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	12	575312
BATNA	3	0	1	22	4	25	0	0	0	0	0	4	0	5	0	0	68	0	0	12	1064274
BEJAIA	1	0	1	32	3	0	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	0	0	0	0	961908
BISKRA	2	20	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0	227	0	0	50	633113
BECHAR	0	8	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	9	0	1	4	251195
BLIDA	5	0	0	45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26	0	0	0	0	0	0	884590
BOUIRA	3	0	1	168	0	0	0	1	0	0	0	1	0	4	1	0	0	0	0	15	700815
TAMANRASSET	0	4	0	0	20	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	149765
TEBESSA	0	0	1	25	5	11	0	0	0	0	0	0	1	8	5	0	8	0	0	191	606027
TLEMCEN	5	4	0	146	1	0	0	0	0	1	0	0	0	9	0	0	0	0	0	17	958488
TIARET	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	3	0	0	7	804190
TIZI OUZOU	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	19	0	0	4	0	0	0	1256611
ALGER	0	4	2	28	0	0	0	0	0	0	0	1	4	102	0	0	1	0	0	1	2951579
DJELFA	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	44	862266
JIJEL	0	1	3	51	6	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	4	0	0	0	632958
SETIF	4	2	2	209	3	4	0	0	0	0	0	1	2	18	1	0	0	0	0	7	1450242
SAIDA	0	4	0	14	0	1	0	0	0	0	0	2	2	0	1	0	2	0	0	22	313436
SKIKDA	2	0	1	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	3	0	0	2	880752
SIDI BEL ABBES	4	0	0	0	3	7	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	597284
ANNABA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	5	0	6	0	0	1	0	0	0	639478
GUELMA	2	0	0	10	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	1	485909
CONSTANTINE	9	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	2	0	1	0	0	1	917093
MEDEA	3	0	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	19	0	1	1	0	0	3	888463
MOSTAGANEM	1	4	2	3	1	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	703527
M'SILA	9	0	0	145	4	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	31	0	0	102	879650
MASCARA	3	6	1	71	2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	760159
OUARGLA	4	11	0	16	10	2	0	0	0	0	0	0	0	26	0	0	2	0	0	0	485352
ORAN	1	0	0	72	0	0	0	0	0	0	1	1	2	15	0	0	0	0	0	0	1385527
EL BAYADH	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	7	187401
ILLIZI	0	0	0	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37246
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	9	6	1	0	0	0	0	0	0	0	16	0	0	2	0	0	5	611172
BOUMERDES	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	0	17	0	0	0	0	0	0	727716
EL TARF	0	33	0	15	0	0	0	0	0	0	0	4	0	7	0	0	1	0	0	1	398529
TINDOUF	0	0	0	0	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30024
TISSEMSILT	0	0	2	5	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	290544
EL OUED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	5	0	0	11	544315
KHENCHELA	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	8	0	0	101	362951
SOUK AHRAS	1	0	0	4	1	6	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	412475
TIPAZA	0	0	0	18	3	0	0	0	0	0	0	1	0	12	0	0	0	0	0	0	569053
MILA	1	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	8	1	0	1	0	0	0	745865
AIN DEFLA	4	0	2	43	2	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	3	728863.
NAAMA	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	14	142312
AIN TEMOUCHENT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	4	2	374836
GHARDAIA	1	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	37	0	0	5	331676
RELIZANE	0	0	0	6	0	1	0	0	0	0	0	0	0	7	2	0	0	0	0	1	710638
TOTAL ALGERIE	126	129	26	1216	128	76	0	3	0	1	2	34	20	393	23	1	434	0	7	681	33656806

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Docteur M. ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D.HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -



## Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Septembre 2005

	TYP	DYS	HVA	TIAC	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	1	23	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	338896
CHLEF	1	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	945501
LAGHOUAT	0	0	0	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	13	350021	
OUM EL BOUAGHI	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	0	6	575312	
BATNA	2	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	104	0	0	1064274	
BEJAIA	2	0	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	1	0	0	961908	
BISKRA	1	7	1	29	0	0	0	0	0	0	0	0	6	5	0	0	1104	0	0	633113	
BECHAR	0	5	0	6	2	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4	0	0	251195	
BLIDA	0	0	6	21	0	0	0	0	0	0	1	0	1	17	0	0	1	0	0	884590	
BOUIRA	2	0	2	62	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	0	0	0	700815	
TAMANRASSET	0	6	0	10	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	149765	
TEBESSA	0	0	0	42	5	12	0	0	0	0	0	0	1	5	0	0	23	0	0	606027	
TLEMCEEN	1	2	1	27	4	0	0	0	0	0	0	0	1	10	2	0	0	0	0	958488	
TIARET	4	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	0	13	0	0	804190	
TIZI OUZOU	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	20	0	0	1	0	0	1256611	
ALGER	0	2	6	15	0	0	0	1	0	0	0	3	1	70	0	0	0	0	0	2951579	
DJELFA	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	862266	
JIJEL	0	0	2	16	14	3	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	2	0	0	632958	
SETIF	4	4	2	12	4	1	0	0	0	1	0	5	0	16	0	0	9	0	0	1450242	
SAIDA	2	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	2	0	0	313436	
SKIKDA	5	2	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	4	0	0	880752	
SIDI BEL ABBES	0	0	0	0	4	5	0	0	0	0	0	0	0	4	5	0	1	0	0	597284	
ANNABA	2	0	1	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	6	0	0	1	0	0	639478	
GUELMA	0	0	0	12	1	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	1	0	0	2	485909	
CONSTANTINE	16	1	0	9	2	0	0	0	0	0	0	0	16	1	0	0	0	0	0	917093	
MEDEA	3	0	1	0	3	3	0	0	0	0	0	3	0	19	3	0	3	0	0	888463	
MOSTAGANEM	2	6	1	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	703527	
M'SILA	1	0	1	34	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	5	0	96	0	0	879650	
MASCARA	1	2	2	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	760159	
OUARGLA	0	6	0	0	4	2	0	0	1	0	0	0	0	10	0	0	13	0	1	485352	
ORAN	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	4	0	7	0	0	0	0	0	1385527	
EL BAYADH	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	187401	
ILLIZI	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37246	
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	0	9	2	0	0	0	0	0	1	0	22	1	0	5	0	0	611172	
BOUMERDES	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	0	727716	
EL TARF	0	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	6	0	0	0	0	0	398529	
TINDOUF	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	30024	
TISSEMSILT	0	0	1	10	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	290544	
EL OUED	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	8	0	0	544315	
KHENCHELA	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	0	0	362951	
SOUK AHRAS	2	1	0	4	10	9	0	0	0	0	0	0	0	6	0	1	0	0	0	412475	
TIPAZA	0	0	0	33	5	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	1	1	0	0	569053	
MILA	1	2	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	2	0	0	745865	
AIN DEFLA	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	2	2	0	0	728863.	
NAAMA	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	142312	
AIN TEMOUCHENT	1	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3	374836	
GHARDAIA	1	0	2	0	1	1	0	0	0	0	0	9	1	1	0	0	97	0	1	331676	
RELIZANE	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	710638	
TOTAL ALGERIE	70	104	38	411	116	64	0	2	1	1	2	36	20	302	41	5	1557	0	9	381	33656806

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Docteur M.ACHIR - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & H. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Saisie de l'Information** : Mmes Z.AZIZOU, R. GUESSABI & M. OULD SAID - **Secrétariat** : Mme S.SACI -

**INFORMATION**

**LE RELEVÉ EPIDEMIOLOGIQUE MENSUEL EST  
DISPONIBLE SUR LE WEB.**

**VOUS POUVEZ LE CONSULTER SUR LE SITE  
SANTÉ ALGERIE**

**Page d'accueil**

<http://www.ands.dz/insp/insp-publicat.htm>